

<http://www.snetap-fsu.fr/CFA-CFPPA-Pre%CC%81avis-de-gre%CC%80ve-examen-pour-la-session-2018.html>



# CFA-CFPPA : Pre&#769;avis de gre&#768;ve examen pour la session 2018

- Les Dossiers - Formation adulte - apprentissage -

Date de mise en ligne : vendredi 4 mai 2018

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

Paris, le 2 mai 2018

Monsieur le Ministre de l'Agriculture,



[IMPRIMER LE PRÉAVIS](#)

La réforme du programme de l'apprentissage en l'état du projet va mettre gravement sous tension l'ensemble des [EPLEFPA](#) et notamment leur [CFA](#) et [CFPPA](#) publics.

- **Le basculement du financement de l'apprentissage des conseils régionaux aux branches,**
  - **le financement au contrat,**
  - **la mise en concurrence des différents organismes de formation,**
  - **la fin de la carte de formation gérée par les régions,**
  - **le désengagement voulu du service public d'éducation dans la construction des référentiels de formation et des diplômes**
- dans un secteur économique fragile ne peuvent qu'accroître les difficultés existantes.

**Nos organisations syndicales condamnent ces évolutions** qui méconnaissent les dynamiques territoriales rurales et la réalité de nos secteurs d'enseignement d'autant que chacun apprend au jour le jour, les évolutions des projets gouvernementaux, **sans concertation constructive.**

Nos organisations demandent que le secteur agricole soit traité de façon spécifique et garde ses particularités, aux capacités limitées de ses branches et à l'importance de l'offre publique de formation via nos CFA.

**Dans ce contexte, les nombreuses convocations des enseignants-formateurs/trices aux examens nous paraissent particulièrement incongrues** puisque les interventions de nos collègues seront financées en grande partie, voire entièrement par les centres, alors que cela relève des compétences de l'État.

De plus, lorsqu'ils sont payés, les rémunérations accessoires versées aux enseignants-formateurs/trices des CFAA/CFPPA ne couvrent pas leur temps de travail, les rémunérant de fait en dessous du [SMIC](#).

Enfin, aucune convention de financement n'existe entre les EPLEFPA et l'État pour l'intervention de nos collègues.

Vous l'aurez compris, Monsieur le Ministre, **les agents des CFA-CFPPA méritent mieux et attendent sur l'ensemble de ces sujets de vraies réponses.**

En conséquence, nos quatre organisations syndicales déposent un préavis de grève pour les examens de la

session 2018.

Jean-Marie Le Boiteux Snetap-[FSU](#)

Christine Heuze [FO](#)-Enseignement agricole

Thomas Vaucouleur [CGT](#)-Agri

Guy Sigala Sea-[UNSA](#)